



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

Mairie

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

(fiche pratique n°2)

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle » budgétaire est le suivant : rapport d'orientations budgétaires, budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2020 s'établissent comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<b>Réalisation de l'exercice</b>	Section de Fonctionnement	10 593 102,42	10 944 667,32	Excédent 351 564,90
	Report de l'exercice N-1 (002)	0,00	691 805,49	
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>10 593 102,42</b>	<b>11 636 472,81</b>	<b>Excédent 1 043 370,39</b>
<b>+ Reports N-1</b>	Section d'investissement	3 753 646,91	5 472 407,32	Excédent 1 718 760,41
	Report de l'exercice N-1 (001)	1 959 929,27	0,00	
	<b>Total investissement</b>	<b>5 713 576,18</b>	<b>5 472 407,32</b>	<b>Déficit 241 168,86</b>
	<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>16 306 678,60</b>	<b>17 108 880,13</b>	<b>Excédent 802 201,53</b>

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
21 rue du Général Leclerc – 95410 GROSLAY  
☎ 01.34.28.68.68.

✉ [mail sandrine.galet@mairie-groslay.fr](mailto:sandrine.galet@mairie-groslay.fr)



		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<b>Restes à réaliser à reporter en N+1</b>	Section de Fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	5 637,96	318 048,74	<b>Excédent 313 048,74</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>5 719 214,14</b>	<b>5 791 094,02</b>	

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<b>Résultat Cumulé</b>	Section de Fonctionnement	10 593 102,42	11 636 472,81	<b>Excédent 1 043 370,39</b>
	Section d'investissement	5 719 214,14	5 791 094,02	<b>Excédent 71 879,88</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>16 312 316,56</b>	<b>17 427 566,83</b>	<b>Excédent 1 115 250,27</b>

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune, les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel représentent 46,695 % des dépenses réelles de fonctionnement.



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
**MAIRIE DE GROSLAY**

Le budget d'investissement de la commune regroupe d'une part toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, et d'autre part deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

Le volume total des dépenses réelles d'investissement est de 3 573 624,92 €.

Le volume total des recettes réelles d'investissement est de 3 490 267,19 €.

Les principales recettes d'investissement sont :

- les subventions diverses: Etat pour 94 530,65 € ; Région pour 304 869,57 € ; Département pour 139 947,83 € et Aéroports de Paris pour 269 372,94 €
- FCTVA pour 407 443,57 €
- Taxe d'aménagement pour 313 148,08 €.

NATURE	MONTANT REALISE
Subventions d'investissement reçues	808 720,99
Emprunts et dettes assimilés	
Dotations, fonds divers et réserves	721 616,93
Excédent de fonct. capitalisé	1 959 929,27
Dépôts et cautionnements reçus	
Produits de cessions d'immobilisations	
Opérations d'ordre	1 982 140,13
<b>TOTAL</b>	<b>5 472 407,32</b>

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Frais d'études liés à l'aménagement de la Place de la Libération, à l'agrandissement de la Médiathèque, au projet de création du secteur de l'habitat aux Prés Pireaux, à la réfection de la rue des Mériens pour un total de 96 312,79 €
- Acquisition de parcelles pour 33 907,69 €
- Remboursement de la dette pour 885 010,21 €
- Travaux d'aménagement ou d'agencement dans divers bâtiments communaux pour 270 020,49 €
- Réseaux divers pour 29 540,12 €
- Achat de matériels, outillages techniques et/ou de voirie pour 119 545,09 €
- Achat de mobilier, renouvellement de postes informatiques pour les écoles, la Médiathèque et autres services municipaux pour 232 211,42 €
- Aménagement et agencement de la Place de la Libération (salle des fêtes et locaux scolaires), travaux d'extension de la Médiathèque pour 1 353 163,06 €



REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE GROSLAY

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, garderie, études surveillées, location de salles), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

La fiscalité pour 2020 est la suivante :

- taxe d'habitation : 17,93 %
- taxe sur le foncier bâti : 18,27 %
- taxe sur le foncier non bâti : 76,76 %

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

### Dépenses de fonctionnement :

NATURE	MONTANT REALISE
Charges à caractère général	3 114 154,79
Charges de personnel	3 997 948,16
Atténuation de produits	90 591,00
Autres charges de gestion courante	699 231,12
Opérations d'ordre entre sections	1 833 783,45
Charges financières	238 569,73
Charges exceptionnelles	427 930,04
<b>TOTAL</b>	<b>10 402 208,29</b>

### Recettes de fonctionnement :

NATURE	MONTANT REALISE
Atténuations de charges	38 418,50
Produits de services	457 027,03
Impôts et taxes	6 467 859,23
Dotations et participations	2 415 048,32
Autres produits de gestion courante	111 905,01
Produits financiers	300 815,81
Produits exceptionnelles	1 121 928,11
Opérations d'ordre entre sections	31 665,31
<b>TOTAL</b>	<b>10 944 667,32</b>

Quant aux dépenses d'investissement, elles préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Mairie de Groslay**  
**Mairie de Groslay**

<b>NATURE</b>	<b>MONTANT REALISE</b>
Immobilisations incorporelles	117 138,55
Immobilisations corporelles	717 119,10
Immobilisations en cours	1 353 163,06
Dotations, fonds divers et réserves	1 194,00
Emprunts et dettes assimilés	1 385 010,21
Opérations d'ordre	180 021,99
<b>TOTAL</b>	<b>3 753 646,91</b>

